



NOV 14 2014

Loup : le parc national des Ecrins adopte un plan d'action à l'unanimité

Jean-Christophe Sarrazin Fil info • Société

Le conseil d'administration du Parc national des Ecrins a adopté à l'unanimité, ce vendredi, un plan d'action « sur le pastoralisme et la prédation », à la suite de la recrudescence des attaques de loup sur son territoire, cet été, et de la polémique suscitée par l'opération d'effarouchement engagée en zone coeur du Parc, dans le Valgaudemar. « Nous avons effectué entre 110 et 120 constats de prédation cette année au lieu de 30 à 40 les années précédentes », précise le directeur du Parc, Bertrand Galtier. Environ 15% de ces constats ont été réalisés dans la zone coeur du parc national, le reste l'ayant été dans l'aire d'adhésion. M. Galtier n'était pas en mesure d'évaluer le nombre d'ovins victimes de ces attaques. Il a par ailleurs révélé que les agents du Parc avaient dû abattre deux chiens errants « qui ont fait des dégâts considérables », dans le Champsaur.

Le plan d'action adopté ce vendredi est « un dénominateur commun », reconnaît le directeur du parc national. Le conseil d'administration réunit en effet aussi bien des élus que des représentants de l'Etat, des associations de protection de la nature, des chasseurs et des agriculteurs. « La situation est complexe », souligne M. Galtier. « Notre charte dit deux choses : elle protège la flore et la faune sauvages et elle reconnaît que le pastoralisme est une activité traditionnelle qui participe au maintien des paysages, et qui a toute sa place dans le Parc. Nous devons prendre en compte ces deux aspects. »

Ce plan d'action prévoit notamment d'aider au montage de demandes d'aides pour les chiens, clôtures et aides-bergers. « Il faudrait voir comment adapter ces dispositifs au coeur de Parc et si on pourrait envisager des taux d'aide plus élevés sachant que certaines mesures de

protection y sont interdites », précise Bertrand Galtier. « Il y a aussi un vrai sujet sur les cabanes de bergers. Plusieurs cabanes héliportables ont été installées en urgence, cet été. Nous souhaitons travailler sur une sorte de cahier des charges pour que les cabanes puissent s'insérer dans un parc national, il n'est pas question d'y installer des préfabriqués quelconques. Nous voulons aussi encourager la remise en état des cabanes existantes, qui sont parfois délabrées et qui ont aussi une valeur patrimoniale. » Autre axe de travail : le renforcement des capacités de communication radio entre les bergers.

Pour des expérimentations de mesures d'effarouchement

Sur le sujet sensible des mesures d'effarouchement, le parc national préconise des expérimentations afin de déterminer « les méthodes les plus adaptées à un coeur de parc », en prévoyant un suivi et une évaluation de leur efficacité. L'objectif est aussi de développer une collaboration accrue avec les autres parcs nationaux concernés (Vanoise et Mercantour en particulier) sur la question du loup et du pastoralisme.

Trois suppressions de postes en 2015 du fait de la baisse du budget

Autre point à l'ordre du jour de ce conseil d'administration : le budget 2015. Il sera en baisse de 2,8% par rapport au budget initial de 2014 en raison notamment de la baisse de 2,1% de la subvention de l'Etat (6,7 M€ environ). Cela entraînera une baisse des effectifs du parc national des Ecrins de trois équivalents temps plein (97,5 au lieu de 100,5).

Côté projets, le Parc élabore un « Grand tour des Ecrins », qui vise à redynamiser la randonnée sur les GR50 et 54. Une subvention de 30.000€ sera par ailleurs attribuée à la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas pour son projet de requalification du bourg et de la « Maison de la vallée ».

Source : Lemedi05 du 14 novembre 2014 <http://www.lemedia05.com/2014/14846/loup-le-parc-national-des-ecrins-adopte-un-plan-daction-a-lunanimite/>